

Grève R.N.U.R. Le Mans

Dans la nuit du 2 au 3 mai, les quatre-vingt-deux O.S. de la chaîne de montage des transmissions de l'usine Renault débraient. Le fait que cela se passe la nuit n'est peut-être pas un hasard, les délégués syndicaux ne sont pas là...

L'originalité du mouvement est qu'il s'agit d'une grève des seuls O.S., qui ont leur propre objectif.

Le lendemain matin, un vote est effectué à l'appel des syndicats. Les O.S. se prononcent pour la grève illimitée.

Les professionnels et les mensuels décident de ne pas se joindre à l'action. Les revendications des O.S. ne les concernent pas.

Mais la combativité des autres travailleurs se renforce. Des débrayages et des meetings d'information ont eu lieu à Cléon et à Boulogne-Billancourt.

Déjà en 1969, des grèves avaient eu lieu à l'atelier thermique pour exiger une nouvelle cotation de travail. Mais le vrai problème, la refonte de la grille des salaires, n'avait pas été réglé.

C'est ce que réclament les 5.500 O.S. du Mans. Cette revendication s'est exprimée dans le mot d'ordre: «Pas de coefficient en dessous de 150!»

La grille des salaires des O.S. va de la classe 5 à la classe 11. Or, 70 pour 100 des postes sont dans les classes 5 et 6, c'est-à-dire dans les plus basses.

Les nouvelles machines sur lesquelles les ouvriers travaillent exigent moins de qualification, mais supposent une meilleure connaissance des techniques modernes et elles provoquent une tension nerveuse plus forte. Mais la réforme de la grille des salaires au Mans entraînerait une modification chez les 50.000

O.S. de la Régie, modification que le pouvoir n'est pas disposé à accepter. La C.G.T. et la C.F.D.T. estiment que le conflit est plus général et tentent de l'étendre aux professionnels.

La C.F.D.T. estime qu'une revendication concerne l'ensemble des travailleurs et sur laquelle elle tente de les sensibiliser: la retraite à soixante ans.

Les possibilités existent pour la satisfaction des revendications: les bénéfices de la Régie s'accroissent chaque année; or, la part des salaires dans la situation financière de la Régie diminue.

Le 4 mai 98 pour 100 des ouvriers de l'usine Moulinex d'Alençon appuient l'action des syndicats pour demander un salaire minimum de 800 F, sur la base des quarante heures, pour les O.S.

Le mouvement pourrait s'étendre à d'autres secteurs et à d'autres unités de production de la Régie, en portant sur des revendications plus générales. La C.F.D.T. semble vouloir généraliser le mouvement. La journée d'action du 14 mai dans la métallurgie aurait une autre signification si c'était le cas.

Les O.S. de la R.N.U.R. du Mans ont engagé une épreuve de force avec le pouvoir. C'est là l'affaire de toute la classe ouvrière.